

PLANNING CPES INFORMATIQUE

3 Septembre 2025 : Présentation du cours en classe entière.

17 / 24 Septembre 2025 : Séance 1 - Introduction à l'informatique et au web

- Travail sur le thème
- Travail à rendre en ligne
- Interrogation orale la fois suivante

1 / 8 Octobre 2025 : Séance 2 – Introduction à l'informatique et au web (2)

- Interrogation orale sur le thème
 - Formation des groupes pour le projet de site
 - Cahier des charges et création du site web
-

5 / 12 Novembre 2025: Séance 3 – Économie numérique

- Travail sur le thème
- Travail à rendre en ligne
- Interrogation orale la fois suivante

19 / 26 Novembre 2025 : Séance 4 – Économie numérique (2)

- Interrogation orale sur le thème
- Avancement du site web

3 / 10 Décembre 2025 : Séance 5 – L'intelligence artificielle et la société

- Travail sur le thème
 - Travail à rendre en ligne
 - Interrogation orale la fois suivante
-

7 / 14 Janvier 2026 : Séance 6 – L'intelligence artificielle et la société (2)

- Interrogation orale sur le thème
- Avancement du site web

21 / 28 Janvier 2026 : Séance 7 – Informatique et développement durable

- Travail sur le thème
- Travail à rendre en ligne
- Interrogation orale la fois suivante

4 / 11 Février 2026 : Séance 8 – Informatique et développement durable (2)

- Interrogation orale sur le thème
 - Avancement du site web
-

4 / 11 Mars 2026 : Séance 9 – Cyber-sécurité et protection des données

- Travail sur le thème
- Travail à rendre en ligne
- Interrogation orale la fois suivante

18 / 25 Mars 2026 : Séance 10 – Cyber-sécurité et protection des données (2)

- Interrogation orale sur le thème
- Avancement du site web

1 / 8 Avril 2026 : Séance 11

- Séance de création de sites web

29 Avril / 6 Mai 2026 : Séance 12 – Technologies de l'information et inégalités sociales (1)

- Travail sur le thème
- Travail à rendre en ligne
- Interrogation orale la fois suivante

13 / 20 Mai 2026 : Séance 13 – Technologies de l'information et inégalités sociales (2)

- Interrogation orale sur le thème
- Finition du site web

27 Mai 2026 : Interrogation écrite.

3 Juin 2026 : Rattrapage de l'interrogation / Travail sur le site web

5 Juin 2026 : Fin de rendu des sites web

NOTATION

Interrogations orales sur les thèmes.

- 2 notes coefficient 1.
- Porte sur la qualité de l'écrit en ligne et sur la prestation orale.
- Meilleure des 2 notes si plus d'interrogations sur le semestre.

Projet de site Web

- 1 note coefficient 2
- Cette note a une partie de groupe et une partie de réflexion personnelle

Interrogation écrite

- 1 note coefficient 2
- Seule interrogation a pouvoir être rattrapée en cas d'absence justifiée.

ABSENCES ET REGLES

Toute absence non justifiée octroie la note de 0. Une absence est justifiée si l'étudiant a fourni un certificat médical ou une convocation officielle dans la semaine suivant l'absence au professeur. Dans le cas d'une absence longue, l'étudiant pourra également passer par l'infirmière scolaire en lui précisant de donner les dates d'absences au professeur.

En cas d'absence justifiée :

- les travaux à rendre en ligne doivent être rendu pour être notés. Un délai supplémentaire pourra être accordé
- Les interrogations orales ne seront pas rattrapées mais vous serez prioritaires pour bien obtenir au moins 2 notes.
- L'interrogation écrite aura une séance de rattrapage. Si l'étudiant est de nouveau absent au rattrapage (de façon justifiée), il sera noté Absent et n'aura pas de notes.

Absences et projet :

- Une fois les groupes constitués pour le site web, les changements se feront de manière exceptionnelle.
- Si un étudiant a été absent a au moins 4 séances, son ou ses partenaires peuvent décider de le supprimer du groupe.
- L'étudiant est alors prévenu par mail et il devra rendre un projet seul (ou créer un nouveau groupe avec un autre étudiant orphelin).
- En cas d'absence de projet rendu, il se verra attribuer la note de 0.

CHOIX DES THEMES

<https://digistorm.app/p/2702765>

